

Année scolaire 2022-2023

Planification des principales évaluations 4^e secondaire

Français, langue d'enseignement	À chacune des étapes, les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale, par des travaux, des devoirs réguliers et des évaluations.
Anglais	Au cours des trois étapes, les élèves seront évalués en interaction orale, en réinvestissement de leur compréhension de texte et en production écrite. De plus, de façon régulière, les compétences acquises seront évaluées par différents moyens (questionnaires, conversation et interaction, productions écrites, etc.).
Mathématique	Au cours de l'étape 1, 2 et 3 les élèves seront évalués sur l'utilisation du raisonnement mathématique. Aux étapes 2 et 3 ils seront également évalués sur leurs capacités à résoudre un problème. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, évaluations, etc.). La pondération de chacune des étapes sera de 20-20-60. Une épreuve unique du ministère à la fin de l'année pour la compétence « déployer un raisonnement mathématique ». Elle vaudra 20% de la note finale de cette compétence. La réussite du cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme.
ST (science et technologie)	Au cours de l'étape 1, 2 et 3 les élèves seront évalués par des situations d'apprentissages théoriques et pratiques. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, contrôles, etc.). L'épreuve unique ministérielle comptera pour 20% de la note finale de la compétence théorique cette année. La réussite du cours ST est obligatoire pour l'obtention du diplôme.
STE (science et technologie de l'environnement)	À l'étape 1, la CD1 ne sera pas évaluée sur le bulletin. Les travaux de cette compétence seront pondérés à l'étape 2.
Entrepreneuriat	Les 2 compétences seront évaluées au cours des 3 étapes à l'aide d'observations, d'autoévaluation, d'évaluation par les pairs et du journal de bord.
Histoire du Québec et du Canada	Ce cours vise à acquérir des connaissances et une bonne compréhension de la société québécoise passée et actuelle. Pendant l'étape 1, l'évaluation portera sur la formation du régime fédéral canadien. Pendant l'étape 2, l'évaluation portera sur les nationalismes et l'autonomie du Canada et pour l'étape 3 l'évaluation portera la modernisation du Québec et sur les choix de sociétés dans le Québec moderne. L'épreuve unique ministérielle comptera pour 20% de la note finale. La réussite du cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

<p>Danse</p>	<p>Étape 1-2-3 : Les élèves seront évalués sur leurs compétences à créer des danses et interpréter des danses selon les éléments techniques travaillés. La compétence « Apprécier des danses » sera évaluée par le biais d'un journal de bord et/ou travail de réflexion et explication de démarches de travail (discussions de groupe). De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (captation vidéo, prise de notes, observation, etc.)</p>
<p>Éducation physique et santé</p>	<p>Les 3 compétences en ÉPS sont : "Agir", "Interagir" et "Adopter un mode de vie sain et actif". Chaque compétence sera évaluée 2 fois dans l'année.</p>
<p>Arts plastiques</p>	<p>Au cours des trois étapes, les élèves seront évalués sur les compétences suivantes: Créer des images personnelles et médiatiques; Apprécier des œuvres d'art. Les créations visuelles des élèves seront évaluées selon « la dynamique du processus de création » idées, croquis, élaboration de l'œuvre, analyse et réflexion. Pour y arriver, ils seront évalués aux moyens de réalisations personnelles, de projets de recherches et sur l'observation d'œuvres d'arts diverses.</p>
<p>Option Volley ball et Option Plein air</p>	<p>Les 3 compétences sont : "Agir", "Interagir" et "Adopter un mode de vie sain et actif". À chaque étape, les 3 compétences seront évaluées. Les contextes d'activités physiques et les moyens d'actions peuvent varier d'un enseignant à l'autre et permettent de développer les notions essentielles : « Pratique sécuritaire d'activités physiques" et "Esprit sportif".</p>